



Organisation des formations Pratiques et théoriques

1. La formation théorique est organisée selon 2 modalités complémentaires : en présentiel et en distanciel, permettant une adaptation aux besoins de chaque élève.

1.1 Formation théorique en présentiel

Les élèves bénéficient d'un accès à la salle de code pendant 12 mois.

- Série de code variée, organisée par thème
- séance, corrigées et animée par un enseignant diplômé
- un livre de code de la route est remis à chaque élève

1.2 Organisation des cours théorique et outil mis à disposition en présentiel :

- **Livre de code** (*Cahier thématique couvrant l'ensemble des thèmes officiel*)
- **Projecteur et diverse DVD**
- **Entraînement sous forme d'examen blanc**
- **Panneau et signalisation affiché sur les murs**
- **Classeur sur différents thèmes mis à disposition**

Ces tests ont lieu :

→ Lundi de 14h-18h

→ Du Mardi au Vendredi : 10h - 12h / 14h-18H

- **Cours sur Paperboard pour schémas et explication avec un enseignant**

→ Samedi 10h- 12h

1.4 Formation théorique à distance

Les élèves de la possibilité de s'entraîner au stade de gestion numérique dédié

- Accès personnel par l'identifiant et mot de passe
- Durée d'accès selon le forfait : 3 ou 6 mois
- Entraînement, autonome et suivi des résultats





Organisation des formations Pratiques et théoriques

2 Organisation de la formation pratique

La formation pratique est organisée de manière entièrement dématérialisée, garantissant un suivi pédagogique, structuré et individualisé

- Utilisation d'apprentissage numérique
- Evaluation des compétences à l'issue de chaque leçon de conduite
- Suivi de progression, conforme aux référentiels des compétences

2.1 Suivi pédagogique et évaluation

Le suivi de la formation repose sur :

- Des évaluations régulières
- La validation progressive des compétences
- Un suivi individualisé grâce aux outils numériques

2.3 Organisation et planification des leçons de conduite

Un planning prévisionnel est établi afin d'assurer la régularité et la continuité de la formation au minimum deux semaines à l'avance pour une fréquence de 2 à 3 séances par semaine

- Les horaires sont adaptées en fonction des disponibilités de l'élève en respectant nos horaires d'ouverture :

→ Du Lundi au Vendredi de : 9h-20h

→ Samedi 8h-15h

- L'objectif est de favoriser une progression pédagogique individuel, cohérente et continue